



## LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE A MARSEILLE

### NOTRE-DAME DE LA GARDE

MONUMENTS ET CURIOSITÉS QUE L'ON TROUVAIT AUTREFOIS  
DANS LA CHAPELLE ET SUR LA COLLINE DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

Sortons maintenant de la chapelle par la petite porte au-dessus de laquelle était gravée, en lettres d'or, l'inscription de la consécration de 1544. A la suite du notaire Bègue et de messire Segond, gravissons l'escalier qui conduisait au fort- Nous voici dans une nouvelle chapelle, plus ancienne que celle qui nous occupe en ce moment dont nul auteur ne nous a parlé jusqu'à ce jour, et qui est ainsi sommairement décrite dans le *Verbal* de 1757 : « ... après quoi, étant montés dans le fort, nous avons été dans un endroit visant au midy, où logent actuellement les invalides, lequel endroit est composé de deux croisillons en pierre de taille qui sont aujourd'hui séparés par une murete qu'on y a pratiqué pour en faire deux chambres ; lesquels deux croisillons formoient autrefois l'ancienne église de Notre-Dame de la Garde, comme l'a dit ledit messire Segond qui à cet effet nous a fait observer que sur la muraille du côté du couchant qui fait le bout de ladite église, il y a des vestiges d'une fenêtre ronde, ainsy qu'il se pratiquoit anciennement dans toutes les églises, que près de cet endroit et en haut de la voutte il y a trois trous à une certaine distance l'un de l'autre par où passaient les cordes des cloches de ladite église, lesdits trous paraissant rongés autour par lesdites cordes. La clef en taille de ce premier croisillon porte les armes du Chapitre de Saint-Victor sculptées dans un grand écusson rond sur la pierre qui forme ladite clef; et dans l'autre croisillon, qui est au levant de celui-ci, il a aussy pour clé une grosse pierre ronde sur laquelle et du côté du couchant de ladite pierre est un écusson qui n'occupe pas toute la rondeur de cette pierre, et dans lequel écusson est gravée une croix qui nous a paru les armes de la ville de Marseille, ce qui est en bon état et bien visible de même que les armoiries de Saint-Victor cy-devant décristes..... »

On en conviendra, le document auquel nous empruntons l'extrait qui précède ne manque pas de quelque importance. Il nous révèle l'existence d'un monument vénérable peut-être par son antiquité et dont assurément aucune histoire locale n'avait fait jusqu'ici mention. Un modeste oratoire élevé par maître Pierre, en 1214, sur la colline de la Garde, en l'honneur de la Vierge Marie, sur l'emplacement ou non loin des ruines du premier oratoire, une seconde chapelle construite en 1477, consacrée en 1544, restaurée et agrandie en 1732 et à différentes époques, démolie enfin en. 1855 | pour faire place à la basilique actuelle, voilà ce que nous connaissions jusqu'à ce jour ce que nous admettions avec tous les auteurs, au reste peu nombreux, qui nous ont précédé. Or, voici qu'un nouveau sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Garde surgit devant nos yeux et sollicite notre attention.

Car, c'est bien d'une chapelle qu'il s'agit ici. Le terme de croisillon nous paraît désigner spécialement, dans la pièce citée plus ' haut, la croisée d'ogive, c'est-à-dire, l'accouplement

des arcs-doubleaux qui, se coupant sous une cîef commune, constituent deux à deux la charpente de la voûte. C'est évidemment la signification qu'il faut attacher et le sens que le notaire lui-même a voulu donner à l'expression : *la clef du croisillon*, dont il s'est servi dans son procès-verbal. Aujourd'hui encore on appelle croisillon deux pièces de charpente se coupant à angle droit.

Par extension, le *Verbal* de 1757 comprend sous la même dénomination la partie de l'édifice couverte par la croisée d'ogive, en •d'autres termes, la travée. Cette seconde signification est non moins certaine dans le passage de l'acte où il est dit que l'église se compose de deux croisillons séparés par une « *murete qu'on y a pratiquée pour en faire deux chambres.* » Il ressort clairement de là que l'édifice avait été partagé en deux salles par une muraille séparant les deux travées. La première salle était éclairée du côté du couchant par une fenêtre ronde, un de ces œils-de-bœuf, *oculus*, que l'on voyait autrefois dans les façades occidentales des églises. Immédiatement au-dessus de cette fenêtre, on apercevait dans la voûte trois trous par lesquels passaient les cordes des cloches, trous usés par le frottement des cordes ; le clocher s'élevait par conséquent sur le mur qui faisait face à l'occident. C'est dans cette première salle que se trouvaient, sculptées dans la pierre servant de clef de voûte, les armoiries de Saint-Victor. La seconde travée regardait l'orient ; on y voyait les armes de la ville de Marseille et très probablement dans le fond du sanctuaire l'autel.

Selon la tradition affirmée par le Prieur du sanctuaire en 1757, ce monument n'était autre que l'ancienne église de Notre-Dame de la Garde. Mais quelle église? et à quelle époque remontait-elle ? ;

Trois hypothèses se présentent naturellement à l'esprit.

Dans la première hypothèse cette chapelle serait l'oratoire primitif élevé par les soins de maître Pierre. Dans la seconde il faudrait n'y voir qu'une reconstruction postérieure au premier oratoire, et qui aurait été faite vraisemblablement dans le courant du quatorzième siècle. Dans la troisième hypothèse enfin l'église ci-dessus décrite serait le monument même reconstruit en 1477.

Nous n'avons garde de vouloir trancher la question il ne nous appartient pas de décider laquelle de ces trois hypothèses mérite , d'être adoptée de préférence aux deux autres. Nous savons bien de quel côté penche notre cœur, mais le cœur n'est pas une autorité qui soit permis d'apporter en pareille matière. Disons donc ce qui nous paraît le plus probable.

Si nous nous en tenons aux exemples fournis par plusieurs anciennes églises de Marseille, entr'autres Saint-Victor et Saint Laurent, la croisée d'ogive, croyons-nous, n'était pas employée parmi nous pour les voûtes principales, au treizième siècle, et surtout dans la première partie de cette période. S'il en était ainsi on pourrait conclure que le monument qui nous occupe est ou bien une seconde chapelle bâtie dans le courant du quatorzième et sur laquelle les documents historiques ont fait jusqu'à ce jour défaut, ou bien l'église même reconstruite, d'après Ruffi, en 1477

Dans la troisième hypothèse, il faudrait admettre que la chapelle commencée en 1477 n'est point la même qui fut consacrée en 1544 et qu'une nouvelle reconstruction avait eu lieu dans les soixante sept années qui séparent ces deux dates. Peut-être de nouveaux documents apprendront-ils plus tard que l'établissement du fort, en 1525 nécessita ou occasionna le déplacement de la chapelle, déplacement presque insignifiant du reste. Ainsi s'expliquerait à la fois et l'abandon d'un sanctuaire nouvellement construit et l'affirmation de notre procès verbal qui nous apprend qu'en l'année 1757 l'ancienne église de Notre-Dame de la Garde était encore en *bon état*.

L'abbé Joseph BÉLEAU.

L'écho de Notre Dame de la Garde. Janvier 1883

N° 61